



No de résolution
ou annotation

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 19 AVRIL 2021 À 19 H 30, À HUIS CLOS ET PAR VIDÉOCONFÉRENCE CONFORMÉMENT AUX ARRÊTÉS MINISTÉRIELS. FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE JOSEPH IMBEAULT, MAIRE.

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Claude Lavoie
Madame Huguette Tremblay

Madame Roxanne Caron
Monsieur Romain Bergeron

Est absente la conseillère :

Madame Laurence Martel

Secrétaire d'assemblée :

Madame Marie-France Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière

2021/04-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2021/04-02

ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout suivant au point « Affaires nouvelles » :

a) Fournisseur Internet et téléphonie

Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

2021/04-03

PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2021.

2021/04-04

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance du mois dernier est transmise à chaque membre du conseil.



No de résolution
ou annotation

2021/04-05

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'état des revenus et des dépenses au 31 mars 2021 (revenus : 372 707 \$, dépenses : 628 823 \$, conciliation à des fins fiscales : -11 300 \$, excédent : -267 416 \$) soit accepté.

2021/04-06

COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Roxanne Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes déjà payés d'une somme de 110 047,20 \$ soient acceptés et que les comptes à payer au 31 mars 2021 d'une somme de 66 431,84 \$ soient acceptés et payés, le tout totalisant une somme de 176 479,04 \$.

2021/04-07

PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI DES COMITÉS

Chaque conseiller présente l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

Aucun procès-verbal n'est déposé.

2021/04-08

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER – REDDITION DE COMPTE

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 102 478 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Roxanne Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Ragueneau informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2021/04-09

DEMANDE D'ACCÈS - ARCHIPEL DES ÎLES DE RAGUENEAU

CONSIDÉRANT la demande formulée par le Cégep de Baie-Comeau relativement à l'accès sur les îles de Ragueneau;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Dominic Francoeur, professeur et chercheur au département de T.A.C.H. du Cégep de Baie-Comeau, et ses étudiants à réaliser les inventaires sur les îles de Ragueneau en fin mai et début juin 2021 (les conditions météorologiques dicteront la journée de l'investigation). La cueillette du duvet par la Société Duvetnor Ltée est également autorisée selon le protocole habituellement prévu.

Il est également résolu que le Cégep de Baie-Comeau et la Société Duvetnor Ltée s'engagent à respecter le Code d'éthique prévu pour accéder aux îles de Ragueneau.

2021/04-10

PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2021

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021;



No de résolution
ou annotation

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

2021/04-11

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous;

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

CONSIDÉRANT QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Ragueneau proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 *Semaine de la santé mentale* et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

LOCATION SALLE 122 - PÉRIODE DES FÊTES 2021-2022 – TIRAGE AU SORT

ATTENDU QUE les personnes suivantes ont donné leur nom pour la réservation de la salle n° 122 du Centre communautaire Édouard-Jean pour la période des Fêtes 2021-2022 :

26 décembre 2021 : Marthe Gagné

31 décembre 2021 : Hélène Imbeault Murielle Imbeault

1 ^{er} janvier 2022 :	Hélène Imbeault	Jacqueline Girard	Rosanne Girard
	Fernand Imbeault	Jeannot Gauthier	Léandrus Desbiens
	Murielle Imbeault	Jean-Rock Girard	Cyrille Girard
	Rosanne Imbeault	Suzanne Harvey	Colette Imbeault
	Ghislain Parent	Ghislain Harvey	Linda Jean
			Dave Girard

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a procédé au tirage au sort pour la location du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022 lors de la tenue de cette assemblée;

IL EST PROPOSÉ par Roxanne Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit allouée la salle n° 122 du Centre communautaire Édouard-Jean comme suit :

26 décembre 2020 : 1 : Marthe Gagné

31 décembre 2020 : 1 : Hélène Imbeault
2 : Murielle Imbeault

1^{er} janvier 2021 : 1 : Ghislain Harvey
2 : Rosanne Girard
3 : Murielle Imbeault

Il est également résolu de rembourser les personnes n'ayant pas été sélectionnées lors du tirage au sort.



No de résolution
ou annotation

2021/04-12

ACHAT DE PUBLICITÉ – CLUB DE GOLF DE CHUTE-AUX-OUTARDES

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 500 \$ soit alloué pour l'achat de publicité au Club de golf de Chute-aux-Outardes pour la saison 2021 incluant une affiche sur une voiturette de golf et un panneau publicitaire au départ du trou n° 3.

2021/04-13

AUTORISATION DE VENTE D'UN BIEN – CAMPING MARINA RAGUENEAU

CONSIDÉRANT l'intention du comité de gestion du camping de vendre la maison mobile à l'entrée du camping afin d'améliorer la visibilité du camping;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité accepte la demande du comité de gestion du camping pour la vente de la maison mobile;

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder à la vente de ladite maison mobile.

2021/04-14

ÉCHANGE DE TERRAIN LOTS 5 148 959 ET 5 149 277

CONSIDÉRANT que monsieur Marcel Dufour possède le lot 5 148 959, se situant en face du Centre communautaire Édouard-Jean, d'une superficie de 8 002.9 m²;

CONSIDÉRANT que la Municipalité possède le lot 5 149 277, situé près du garage municipal, d'une superficie de 1 732.6 m²;

CONSIDÉRANT que pour accéder à sa terre, située au rang 2, il serait facilitant pour monsieur Dufour d'utiliser le lot 5 149 277;

CONSIDÉRANT la proposition de monsieur Dufour d'échanger les deux lots;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité accepte la proposition de monsieur Marcel Dufour d'échanger les 2 lots;

QUE la Municipalité cède à M. Dufour le lot 5 149 277 du cadastre officiel du Québec;

QUE Marcel Dufour cède à la Municipalité son lot 5 148 959 du cadastre officiel du Québec;

QUE les frais d'arpentage et de notaire soient assumés par M. Dufour;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente.

2021/04-15

AFFAIRES NOUVELLES

a) Fournisseur Internet et téléphonie

CONSIDÉRANT QUE le programme « Villes et Villages branchés » prend fin en juin prochain;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises auprès de plusieurs fournisseurs pour le service Internet;



No de résolution
ou annotation

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

2021/04-16

CONSIDÉRANT QUE la seule compagnie ayant fourni une soumission est Telus;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Telus comprend la téléphonie;

CONSIDÉRANT QUE la téléphonie offerte permet à la Municipalité d'économiser des coûts mensuels;

IL EST PROPOSÉ par Roxanne Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité accepte l'offre de Telus au coût unique de 5 473 \$ pour l'équipement;

QUE la Municipalité accepte l'offre de Telus au coût mensuel de 1 108 \$ incluant le service Internet et la téléphonie;

QUE la Municipalité autorise la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat se rapportant à la transaction.

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

IL EST PROPOSÉ par Roxanne Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2021/04-17

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président répond aux questions.

2021/04-18

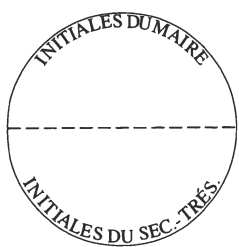
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h.


Maire


Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.



No de résolution
ou annotation

